



## Réception d'un message d'un collègue au travail par voie de mon f

-----  
Par LisaB

Je suis conducteur de car et mon fils prend un car de la même entreprise avec une autre conductrice. Hier la conductrice étant absente, il y avait un collègue remplaçant. Il a noté que j'attendais mon fils lors de son dépôt à l'arrêt, et après on rentrait chez moi, toujours sur mon circuit à 200m de l'arrêt de bus. Donc ce matin, la conductrice de retour avait un message à donner à mon fils de la part du collègue. Mon fils avait le message suivant. Il faut dire à ton père qu'il ne doit pas t'attendre là et s'il continue de faire ça je vais informer le chef et ca va aller loin". En sachant que notre fils a passé une journée de stress totale au collègue, peur de dire ça à son père ce soir car il n'y a que 13 ans. Je voudrais savoir si le collègue avait le droit de faire passer un message par voie d'une autre collègue suivi par un mineur? Ma femme va porter plainte à l'entreprise par courrier car on trouve de mettre un enfant dans cette situation est inexcusable. pouvez vous me conseiller? Je vais voir le chef d'entreprise demain matin pour lui expliquer la situation mais je voudrais savoir si les deux autres collègues doivent être convoquer en discipline pour faute grave e utilisant un mineur pour l'envoi d'un message professionnel et menaçant?